

AJL  
ASSOCIATION  
DES JOURNALISTES  
LESBIENNES GAYS BI-E-S  
ET TRANS

Informer  
sans discriminer



TRAITER LES THÉMATIQUES LGBT  
AVEC JUSTESSE  
ET DANS LE RESPECT  
DES PERSONNES

UN KIT CONÇU  
À L'INTENTION DES JOURNALISTES  
ET DES PROFESSIONNEL-LE-S  
DES MÉDIAS.

---



---

## Sommaire

### **Présentation de l'AJL**

**Chapitre 1 :** Choisir les bons mots :

éviter la discrimination, la hiérarchisation  
des sexualités et l'invisibilisation  
des personnes LGBT

**Chapitre 2 :** Le lobby gay et la « théorie du genre »

**Chapitre 3 :** En finir avec l'invisibilité des lesbiennes

**Chapitre 4 :** Les représentations stéréotypées des  
homosexuels masculins

**Chapitre 5 :** Affirmer l'existence des bisexuel-le-s.

**Chapitre 6 :** Respecter les personnes trans

**Chapitre 7 :** VIH/Sida, comment en parler ?

**Annexes :** Éléments de droit par Léa Forestier  
Contacts utiles

---



### **CONTACTS**

| Site : [ajlgbt.info](http://ajlgbt.info) |

Courriel : [contact@ajlgbt.info](mailto:contact@ajlgbt.info) |

| Facebook : [facebook.com/ajlgbt](https://facebook.com/ajlgbt) |

| Twitter : [@ajlgbt](https://twitter.com/ajlgbt) |

## AJL – Association des journalistes LGBT

AJL – Association  
des journalistes LGBT

### QUI SOMMES-NOUS ?

Aux États-Unis, une association de journalistes gays et lesbiennes existe depuis 1990. Les centaines de membres de la *National Lesbian and Gay Journalists Association* (NLGJA) se donnent pour mission d'« améliorer la couverture médiatique des questions LGBT ». En France, il ne nous avait jusqu'alors pas paru nécessaire, à nous, journalistes LGBT (pour Lesbienne, Gay, Bi-e, Trans), de créer une telle structure.

#### **Mais les débats sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe ont changé la donne.**

Le traitement médiatique du projet de loi nous a en effet fortement interrogé-e-s. Propos caricaturaux publiés sous la plume de confrères et consœurs dans leurs éditoriaux, espace et temps disproportionnés accordés à des opposant-e-s à la loi sur les plateaux de télévision ou dans les pages des magazines, etc. : tout s'est passé comme si les propos à caractère homophobe n'étaient qu'une simple opinion et non un délit et comme si les discriminations envers les homosexuel-le-s étaient plus acceptables que celles qui touchent d'autres minorités. Trop souvent, la place laissée aux opposant-e-s et à leurs propos haineux a trouvé sa justification dans le fait de garantir un « traitement équilibré » du sujet.

C'est pourquoi nous avons créé, au printemps 2013, l'Association des Journalistes LGBT (AJL). Ses objectifs : réagir et se mobiliser à chaque fois que des propos injurieux et discriminatoires à l'encontre des homosexuel-le-s et des personnes trans seraient publiés sous couvert de « débat ». Mais aussi rappeler aux médias que leurs publics ne sont pas exclusivement composés d'hétérosexuel-le-s et que cette diversité doit être prise en compte. Enfin, mener un travail de pédagogie sur le traitement médiatique des questions spécifiques touchant les LGBT pour lutter contre les préjugés et les clichés.

### POURQUOI CE KIT ?

Loin de nous l'idée de nous ériger en censeur-se-s : nous-mêmes journalistes, nous connaissons la valeur de la liberté d'expression. Il s'agit plutôt ici de vous aider concrètement, chers consœurs et confrères, à traiter de façon juste, rigoureuse et respectueuse, des questions souvent perçues comme délicates et complexes. N'hésitez pas à le consulter et à y piocher des conseils pratiques. Nous restons évidemment à votre disposition pour toute information complémentaire. Bonne lecture ! ■

### LGBT ? LGBTQ ? LGBTQI ?

**P**as toujours évident pour un néophyte de se retrouver dans la jungle de sigles désignant les membres des communautés homo et trans. Alors faisons simple : le terme le plus couramment employé dans la presse généraliste est LGBT, pour parler des personnes **Lesbiennes, Gays, Bi-e-s et Trans**. L'avantage de ce sigle est qu'il est utilisé un peu partout dans le monde. Pratique, compréhensible par le plus grand nombre, il a

**pourant l'inconvénient de ne pas représenter tout le monde. C'est pourquoi sont apparus les sigles :**  
– **LGBTQ**, pour les personnes « en Questionnement » ou « Queer » (c'est-à-dire remettant globalement en question l'hétéronormativité de la société).  
– **LGBTQI**, pour les « Intersexué-e-s »  
– D'autres sigles sont également employés mais pour plus de clarté, nous n'utiliserons que le sigle **LGBT**.



## Choisir les bons mots : éviter la discrimination, la hiérarchisation des sexualités et l'invisibilisation des personnes LGBT

### OÙ EST LE PROBLÈME ?

Par maladresse ou par manque d'information, les journalistes emploient ou reprennent des termes approximatifs, inexacts voire dépréciatifs ou injurieux pour les personnes dont il est question. Or les mots sont, concernant ces sujets, particulièrement importants. Pourquoi ne pas choisir d'utiliser, pour une information plus efficace, des mots précis, clairs et positifs ? Voici quelques pistes.

### ATTENTION, PENTE GLISSANTE !

#### « Mariage gay »

Quand les LGBT retirent de l'argent, on ne parle pas de retrait gay. Quand ils-elles refont leurs passeports, ce n'est pas un passeport gay. Quand ils-elles se marient, ce n'est pas non plus un mariage gay. C'est un mariage, tout simplement (civil, pour ceux-celles qui l'auraient oublié). Maintenant que la loi s'applique, plus la peine

d'utiliser des expressions qui laissent croire qu'il existe un mariage spécifique pour les couples homos.

#### « Avouer son homosexualité »

On avoue un crime, pas une orientation sexuelle. Dire « avouer son homosexualité » entretient l'idée qu'il s'agit d'une faute, de quelque chose de honteux. Préférons donc « faire son coming-out ». Ou, pour les plus francophiles, « révéler » ou « annoncer son homosexualité ».

#### « Un-e célibataire endurci-e », un « fervent amateur de Proust »

Quand il s'agit de leur vie amoureuse, combien de people et d'artistes sont encore décrits comme des « célibataires endurci-e-s » ? Combien de personnalités « protègent jalousement leur vie privée » ? Certains sont même de fervents « amateurs du Charlus de Proust » et certaines des « fans de Violette Leduc » !

Hy-po-cri-sie ! En outre, les initié-es comprendront les allusions mais les autres ne se douteront de rien. Quand il s'agit d'évoquer la vie privée d'une personne,

### Le coming-out, une info tout sauf anodine

Quand le plongeur Tom Daley annonce qu'il est bisexuel, il faut considérer que le coming-out de ce champion olympique est une information importante. Il ne s'agit pas seulement de sa vie privée. La société (parents, ami-e-s, collègues, administration, etc.) présuppose souvent que nous sommes tous et toutes hétérosexuel-le-s. Pour les personnes LGBT, faire son

coming-out, c'est arrêter de jouer la comédie et de se cacher. C'est aussi rappeler que la société est diverse et que la communauté LGBT l'est aussi. C'est également offrir aux jeunes LGBT des références pour se construire et ne pas avoir honte de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Le coming-out n'est donc pas forcément une info anodine à reléguer aux pages people.

Il ne faut pas sous-estimer sa dimension politique. Par ailleurs, lors d'une interview, ne présumons pas de l'orientation sexuelle de l'interviewé-e. Posons plutôt des questions ouvertes qui leur permettent d'évoquer librement leur vie amoureuse. A il-elle de voir ensuite s'il a envie d'aller plus loin. Quand on y pense, toutes les comédiennes n'ont pas forcément un amoureux !

## L'outing

L'outing est le fait de révéler publiquement l'homosexualité d'une personne sans son consentement. Aux États-Unis et au Royaume-Uni, il a été utilisé contre des personnalités gay ou lesbiennes qui soutenaient des politiques homophobes. En France, Jean-Luc Romero a fait condamner en 2004 un magazine qui l'avait outé, pour atteinte à la vie

privée. Depuis, peu de journalistes s'y risquent. Pourtant, en 2005, la justice a débouté Marc-Olivier Fogiel et Stéphane Bern de leurs plaintes contre *l'Expansion*, car les juges ont considéré que les deux personnalités avaient déjà donné des indications sur leur orientation sexuelle dans la presse et qu'il n'y avait donc pas atteinte à la vie privée. Et dans un livre paru en décembre 2013, Octave

Nitkowsky a révélé l'homosexualité de deux responsables du Front national dont Steve Briois. La cour d'appel de Paris a décidé que l'homosexualité du plus connu pouvait être mentionnée, vu son rôle politique. N'est-ce pas en effet une information valable que de souligner les incohérences d'un homme politique ? Pourquoi mentionner spontanément la vie privée des hétéros et taire celle des homos ?

tou-te-s hétérosexuel-le-s mais ce n'est pas le cas ! Vous voilà chargé d'un reportage consacré aux conflits au sein du couple ? Aux meilleurs endroits pour se dire « Je t'aime » à Brest ?

ces paraphrases sont, d'une certaine façon, une manière d'invisibiliser les personnes LGBT, et de faire comme si, dans la société, ces amours-là n'existaient pas tant qu'elles ne sont pas vraiment nommées. Pour dire qu'une personne est (ou était) homosexuelle, évitons donc les allusions et les circonvolutions et écrivons... eh bien qu'elle est (ou qu'elle était) homosexuelle. Ce n'est pas si grave, vous savez...

### Une « famille normale »

Si ce n'est pas pertinent pour le sujet, vous conviendrez qu'il n'est pas utile de donner des précisions sur l'orientation sexuelle des membres d'une même famille. Toutefois, si l'on souhaite vraiment faire la distinction entre les familles, n'opposons pas dans une même phrase la famille « normale » à la famille « homoparentale » ou bien la famille « classique » à la famille « atypique ». Parlons tout simplement de familles hétéroparentales et de familles homoparentales. En outre, les « parents » qui composent ces dernières ne sont pas à mettre entre guillemets (au sens littéral et figuré). Comme les autres, les personnes LGBT sont des mères, des pères, des beaux-parents, des épouses, des maris, des divorcé-es, veufs et veuves, etc. Et en ce qui concerne la famille normale, qui peut se targuer d'en avoir une ?

### « Toutes les femmes rêvent d'un homme qui... »

Les médias font trop souvent comme si leurs lecteurs/auditeur-trice-s/téléspectateur-trice-s étaient

A la rentrée des classes ? Au stress au travail ? Pourquoi ne pas demander leur avis aux LGBT ? Dans les sujets société ou lifestyle, la parole est en effet quasiment toujours donnée à des personnes hétérosexuelles. Pourquoi ne pas diversifier votre panel « Monsieur et Madame tout-le-monde » ? À éviter aussi, autant que possible, les généralisations qui ne sont valables que pour les personnes hétérosexuelles : « toutes les femmes » ne rêvent pas forcément « d'un homme qui... » et tous les hommes ne cherchent pas à savoir « comment la combler »...

### « L'avis du psy »

Il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des interventions de médecins, de psychiatres ou de psychanalystes pour traiter de la question de l'homoparentalité ou de la transidentité. Surtout lorsque l'on traite le sujet d'un point de vue social ou juridique. Cette démarche revient en effet à pathologiser les LGBT. Or, l'homosexualité et la transidentité ne sont pas des maladies. ■



## POUR ALLER PLUS LOIN :

### **« Petit pédé, grosse gouine, sale trans » : des insultes passibles de poursuites**

Voici trois des insultes à caractère homophobe et transphobe les plus élégantes et les plus répandues. Heureusement, depuis 2004 pour les homophobes et 2013 pour les transphobes, elles sont passibles de poursuites. Ainsi, si une personne interviewée emploie des termes injurieux, n'hésitons jamais à la relancer lors de l'interview par des questions de type « Êtes-vous conscient-e que ? » ou encore à mettre ses propos en perspective lors de la rédaction de l'article ou de l'écriture d'une voix-off.

Il faut également savoir que les populations stigmatisées peuvent parfois se réapproprier les injures dont elles sont les victimes. Ainsi, par exemple, la communauté afro-américaine s'est-elle emparée du mot « nègre » pour s'autodésigner. De même, les mots « pédé » et « gouine » sont largement repris par les homosexuel-le-s. Par cette réappropriation (« Oui, je suis pédé », « Oui, je suis gouine »), la « victime » vide l'insulte de son caractère injurieux et revendique avec fierté son appartenance à une minorité stigmatisée. Dans ces cas-là, on peut garder ces propos tels quels.





## Le lobby gay et la « théorie du genre »

Le lobby gay  
et la « théorie du genre »



### OÙ EST LE PROBLÈME ?

On entend dire ça et là, en particulier dans le camp des opposant-e-s à l'égalité, que les LGBT bénéficieraient de la protection d'un puissant lobby. Lobby qui défendrait leurs intérêts - et uniquement les leurs - et chercherait à détruire un « ordre naturel » établi depuis toujours. Ce lobby aurait en outre le but secret de détruire l'humanité en transformant les petites filles et les petits garçons en escargots via la « théorie du genre »... Quelques conseils pour éviter de nourrir les fantasmes et rester rigoureux-se.

### ATTENTION, PENTE GLISSANTE !

#### Le « lobby gay ».

Ah, le fameux lobby gay ! Celui qui contrôle la presse, qui place ses membres aux postes de pouvoir, qui met les politiques à sa botte, etc. Soyons sérieux... Le lobby gay n'existe pas. Il existe bien un syndicat des commerçants gay (SNEG) mais la cause LGBT n'est globalement défendue que par un tissu d'associations, parfois solidaires entre elles, mais indépendantes les unes des autres dans leur objet (LGBT, féministes, lutte contre le sida, etc.). Il s'agit d'un tissu associatif qui n'a ni loge, ni structure occulte, ni grand maître. Il convient donc de parler tout simplement d'« associations LGBT », ou d'« associations de défense des droits des personnes homosexuelles ».

#### La « théorie du genre »

Les anti-« mariage pour tous » se sont trouvé un nouveau cheval de bataille : lutter contre la « théorie du genre » et éviter sa propagation, en particulier dans les écoles. Mais, tout comme les licornes, cette fameuse théorie n'existe pas.

Ce qui existe en revanche depuis des dizaines d'années dans beaucoup d'universités, c'est un champ d'études pluridisciplinaire, les *gender studies* ou « études de genre », qui explorent de manière transversale la construction sociale des genres et leurs représentations. L'expression « théorie du genre » est utilisée par celles et ceux qui refusent de prendre en compte les conclusions des chercheur-se-s en sciences sociales sur les distinctions qu'on peut établir entre sexe biologique ou de naissance, identité de genre et orientation sexuelle.

Ils-elles réfutent — sincèrement ou par stratégie politique — ces avancées qui mettent en péril le soi-disant « ordre naturel » dont nous parlions plus haut. Or, dissocier le sexe de naissance d'une personne de son genre est précisément ce qui permet de combattre les stéréotypes conduisant aux inégalités entre hommes et femmes. Notons enfin que réunir volontairement ces questions complexes sous un terme générique peu clair, voire mystérieux, laisse penser qu'il s'agit d'une construction idéologique basée sur de simples croyances (qu'on est libre d'embrasser ou pas) et non sur des faits scientifiques.

#### Mariage, PMA et GPA : des revendications différenciées

Lors des débats à l'Assemblée, PMA (Procréation Médicalement Assistée) et GPA (Gestation Pour Autrui) ont souvent été sciemment amalgamées par l'opposition pour tenter d'empêcher l'ouverture du mariage aux couples de même sexe. Les opposant-e-s se sont servi des questions complexes soulevées par la GPA pour discréditer la PMA et l'ouverture du mariage. Or, de GPA, il n'a jamais été question dans le projet législatif initial.

Aujourd'hui autorisée pour les couples hétérosexuels mariés ou en concubinage depuis au moins deux ans, l'ouverture de la PMA aux couples

de lesbiennes faisait partie des engagements de campagne de François Hollande, avant d'être écartée du projet de loi sur le mariage puis repoussée au calendrier grecques le 27 avril 2014 par le gouvernement socialiste de Manuel Valls. Notons que l'éventuel élargissement des conditions d'accès à la PMA dépasse les questions LGBT puisqu'elle pourrait également concerner les femmes célibataires. D'ailleurs, le 2 mai 2014, le Planning familial qui « milite et se bat depuis plus de cinquante ans pour que toutes les femmes puissent disposer de leur corps librement (...) sans entrave religieuse, politique ou juridique », s'est engagé en faveur de l'accès à la PMA pour toutes.

La loi sur le mariage devait aussi permettre à l'épouse ou à l'époux d'adopter plus facilement les enfants de son conjoint (quel que soit le mode de conception) et d'avoir un statut légal, utile au bon fonctionnement et à la reconnaissance sociale des

familles homoparentales. Or, cette loi, dans ses insuffisances, s'avère discriminante puisque la décision de l'adoption est confiée au bon vouloir des juges qui sont libres d'interpréter les textes selon leurs convictions personnelles (décision du TGI de Versailles en avril 2014).

### **Encore une fois, la loi n'est pas la même pour tout le monde...**

Quant à la GPA, rappelons qu'elle est totalement interdite en France et que son autorisation relèverait nécessairement d'une modification des lois bioéthiques. A l'étranger, la GPA est, en outre, très différente selon les pays qui l'autorisent : elle peut être très encadrée par certains États comme le Canada, les États-Unis ou la Grande-Bretagne, et beaucoup moins par d'autres, comme l'Ukraine ou l'Inde. Par ailleurs, la GPA ne fait pas l'unanimité au sein des associations LGBT et féministes. ■



## POUR ALLER PLUS LOIN...

### **Communautaire ou communautariste ?**

Souvent confondu avec le très péjoratif « communautariste », l'adjectif « communautaire » est souvent associé, en France, à l'idée d'une grave mise en danger de la République et de son unité. Comme les autres groupes sociaux, les personnes homosexuelles se regroupent selon leurs affinités, de façon d'autant plus importante que la plupart du temps, elles ne bénéficient pas de l'aide et du soutien familial. En réalité, parler de « communauté homosexuelle » n'est pas négatif. La revendication du mariage pour tous était bien communautaire : elle émanait de la communauté homosexuelle. Pour autant, elle n'était pas communautariste, comme on l'a souvent entendu dans les médias. En effet, il ne s'agissait pas ici de diviser la République mais au contraire d'inclure en son sein un groupe de personnes ; il s'agissait d'étendre un droit déjà existant à l'ensemble de la population, pas d'en attribuer un nouveau à un groupe de pression.

## En finir avec l'invisibilité des lesbiennes

En finir avec  
l'invisibilité des lesbiennes



### OÙ EST LE PROBLÈME ?

Sexisme et lesbophobie : double peine pour les lesbiennes. Déjà sous-représentées en tant que femmes dans les médias (seulement 24 % des interviewé-e-s ou des personnes dont on parle, tous supports confondus selon l'enquête *Global Media Monitoring Project-GMMP 2010*), elles le sont encore davantage en tant qu'homosexuelles. Résultat, les lesbiennes sont quasi absentes des médias, même sur des sujets qui les concernent directement, comme la Procréation Médicale Assistée.

Pour évoquer les thématiques LGBT, ce sont les hommes gays qui sont invités à s'exprimer. Et quand, par bonheur, on finit par apercevoir les lesbiennes au détour d'un reportage, difficile d'échapper aux poncifs et aux représentations qui les enferment dans un stéréotype : ceux de la « camionneuse hommasse » ou de la « mal baisée hystérique et agressive » ou celui, tout aussi sexiste, d'une femme « sans sexualité ». Si la sexualité des gays est vue comme débridée, celles des lesbiennes est tout simplement niée.

femmes et pas les hommes. Cette expression est d'ailleurs particulièrement savoureuse puisqu'elle laisse gentiment aux femmes, ces créatures capricieuses et changeantes, le droit de choisir ce qu'elles préfèrent. Quelle largesse !

#### « Entre deux femmes, ce n'est pas vraiment du sexe »

Dans l'imaginaire collectif hétérosexuel, pas de rapport sexuel sans pénis ! Globalement, on n'a « couché » qu'à partir du moment où il y a eu pénétration masculine et de ce fait, pour beaucoup, le plaisir lesbien ne serait qu'une forme d'affection très prononcée. Mais entre femmes on peut aussi « faire l'amour », « jouir » et même se « pénétrer » et pas juste se « fouiller le sexe » comme on a pu le lire dans une critique du film *La Vie d'Adèle*. Sachez aussi que le couple lesbien tel qu'il est représenté dans le porno hétérosexuel - ce duo érotisé qui patiente en jouant à des jeux coquins - n'est pas toujours fidèle à la réalité des pratiques.

#### « Lesbienne mais féminine ! »

Être lesbienne, c'est une orientation sexuelle, pas un look vestimentaire ! Du coup, pas besoin de dire

### ATTENTION, PENTE GLISSANTE !

#### « Des femmes qui préfèrent les femmes »

Utiliser le mot « lesbienne » n'est vraiment pas un problème surtout s'il permet d'éviter le très abstrait « un relation forte entre deux femmes », le poétique mais inexact « chère amie » ou l'hétérocentré, long et ringard « une femme qui préfère les femmes ». Préférer suggère, en effet, qu'on aime deux choses dont l'une plus que l'autre. Ici, il s'agit de femmes qui couchent avec d'autres femmes, il n'est pas question d'autre chose. Une femme peut très bien aimer les

### Homophobie ou lesbophobie ?

Dans l'inconscient collectif, les termes « gay » et « homo » renvoient aux hommes. Soyons précis, donc, lorsqu'ils s'agit de lesbiennes, d'autant que leurs problématiques (voir ci-dessus) ne sont pas forcément les mêmes

que celles des gays. Pour parler d'un groupe mixte, parlons donc plutôt de « gays et de lesbiennes », pas juste d'« homosexuels ». De la même façon, n'hésitons pas à parler de « lesbophobie » et pas juste d'« homophobie ».

## Le poids des mots, le choc des photos

**D**ifficile de rendre compte de toute la diversité d'une communauté en une seule photo ! Ainsi, chaque année, de nombreux médias choisissent d'illustrer la Marche des fiertés (ex-Gay Pride) avec des images de personnes très maquillées (généralement des hommes), vêtues de tenues exotiques ou presque dévêtues... Pourquoi pas, c'est joyeux, coloré et c'est une des facettes de

la communauté LGBT, mais essayons d'être attentif-ve à varier les représentations. Dans ce genre de manifestations, on trouve aussi des femmes, des jeunes, des vieux, maquillés, à barbe, à talons ou en sandales, en tee-shirt ou en chemise. Attention également si vous réutilisez plus tard ces photos (ou vidéos). Les images de La Marche des fiertés sont souvent resservies pour illustrer n'importe quelle actualité concernant

les personnes LGBT. N'oublions donc pas de dater ces documents (et de les sourcer) et de toujours se poser la question de la pertinence de cette réutilisation. Pour ce qui est des légendes (ou de la voix off), il est important de respecter le souhait des personnes interrogées sur leur anonymat et/ou sur la manière dont elles veulent être désignées.

### « Le dégoût des hommes »

Des phrases comme « Son précédent compagnon, violent, l'a dégoûtée des hommes » ou « Elle a sûrement eu une mauvaise expérience avec les hommes », ou « Elle n'a

avec surprise qu'une femme est « lesbienne mais féminine ». S'en étonner, c'est maintenir les lesbiennes dans des stéréotypes de genre d'un autre âge. D'autant que les journalistes ont déjà tendance lorsqu'ils présentent une femme hétéro à insister sur ses caractéristiques physiques (« Cette jolie brune », « Cette charmante cinéaste aux yeux bleus », « Cette musicienne qui nous prouve que talent et beauté peuvent faire bon ménage »), beaucoup plus que pour un homme. En outre, il existe autant de sortes de lesbiennes que de sortes de femmes.

pas trouvé celui qu'il lui fallait » ou encore « Avec son physique, pas étonnant » résumant à elles seules les pires clichés qu'on puisse entendre sur les lesbiennes. Être lesbienne n'est pas une orientation sexuelle par défaut. On n'est pas lesbienne faute d'avoir trouvé mieux. Notons aussi que dans les exemples précédents, il est toujours question des hommes. Et si, justement, pour une fois, il ne s'agissait pas d'eux ? ■



## POUR ALLER PLUS LOIN...

### Une grammaire non sexiste :

Le masculin l'emporte toujours sur le féminin. Cette règle de grammaire toute simple structure nos esprits et exclut implicitement les femmes. Pourquoi ne pas parler d'« homosexuel-le-s » ? Ou de l'élection « du ou de la futur-e président-e de la République » ? - on préférera un « tiret » ou un « point » : ne mettons pas les femmes entre parenthèses.

## Les représentations stéréotypées des homosexuels masculins

Les représentations  
stéréotypées des homosexuels  
masculins



### OÙ EST LE PROBLÈME ?

L'insulte la plus populaire des cours d'école reste « pédé », suivie de près par « enculé ». Des insultes qui sont encore aujourd'hui trop largement présentes sur les plateaux télé ou dans les « blagues » d'interview. Aujourd'hui encore, la représentation des homosexuels masculins reste problématique et la « folle » continue d'être l'objet d'un traitement moqueur. Il appartient aux médias de garder une certaine neutralité quand ils donnent des informations sur cette population en réalité protéiforme.

### ATTENTION, PENTE GLISSANTE !

#### « La cage aux folles »

La folle est une des représentations classiques des homosexuels masculins mais s'assumer en tant que folle n'est qu'une des façons de vivre son homosexualité. Personnage tragi-comique dans les médias, elle n'est la plupart du temps utilisée que comme faire-valoir, pour démontrer que l'homosexuel n'est pas « un homme, un vrai ». En effet, on reproche aux gays de perdre leur virilité en se faisant pénétrer, l'insulte utilisée est toujours « enculé » et non « enculeur », comme si la position dite « passive », assimilée à celle de la femme, était inférieure. Dans l'imaginaire collectif hétéronormé, le gay n'est pas un homme puisqu'il se fait pénétrer ou enculer. Et comme il n'est pas un homme, c'est une femme et il vaut moins. C'est du sexisme, encore une fois.

Difficile de dérouler tout ce raisonnement dans chaque article, mais c'est utile de le garder en tête, comme il faut se rappeler qu'il est important de donner à voir des représentations variées de l'homosexualité masculine dans sa complexité.

#### « C'est pas un truc de pédé »

Cette expression fonctionne selon le même mécanisme sexiste que nous venons de décrire. L'utilisation de cette expression n'est ni anodine, ni cool. C'est une insulte, qui assimile les homosexuels à des êtres faibles (donc féminins).

#### « Il aime les jeunes garçons »

L'homosexualité n'est pas la pédophilie. C'est triste de devoir le préciser en 2014. Un flou nauséabond est encore entretenu de nos jours, soit par ignorance, soit par gayphobie, souvent pour fragiliser les revendications des associations LGBT. Il faut bien faire attention à ne pas mélanger les deux dans le traitement des sujets.

#### « Les gays, ils savent faire la fête »

Encore une fois, la représentation des homosexuels masculins a souvent été limitée au monde de la fête, de l'art. D'espaces de libertés que les homosexuels s'étaient créés, on a fait la démonstration qu'ils étaient fait pour vivre une vie dissolue, différente. Entretenir cette contre-vérité, c'est renforcer une injonction à rester en marge, et discréditer toutes les personnes qui vivent leur vie de manière plus traditionnelle.

#### « Ils ne pensent qu'à ça »

Si la communauté homosexuelle s'est aussi construite autour de pratiques sexuelles, elle n'est pas réductible à celles-ci. La liberté sexuelle s'exprime également chez les hétérosexuel-le-s et sous-entendre que la surconsommation sexuelle est l'apanage des homosexuels participe de la déshumanisation de cette population, qui se comporterait « comme des animaux ».

#### « Ils ont bon goût »

C'est vrai. Et ils sont toujours bien habillés. ■



## POUR ALLER PLUS LOIN :

### **Pourquoi tant de -phobies ?**

L'homophobie est l'hostilité envers les personnes homosexuelles, manifestée de manière implicite ou explicite. Les gays, les lesbiennes, les bisexuel-le-s et les trans ne sont pas victimes des mêmes préjugés et violences. La lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie sont parfois regroupées sous l'acronyme LGBTphobies. La transphobie concerne l'identité de genre des personnes trans et n'a rien à voir avec leur orientation sexuelle. Pensez à utiliser l'ensemble de ces termes, ils traduiront mieux les situations que vit chaque groupe de personnes.

## Affirmer l'existence des bisexuel-le-s

Affirmer l'existence des  
bisexuel-le-s



### OÙ EST LE PROBLÈME ?

Si le traitement médiatique de l'homosexualité laisse encore à désirer, celui de la bisexualité est quasi-inexistant. L'idée reçue selon laquelle il n'y a que deux orientations sexuelles est tenace. La possibilité d'être attiré sexuellement et/ou affectivement par les hommes et les femmes semble toujours suspecte et caractéristique d'une frénésie sexuelle ou d'une immaturité. Pourtant, être bi-e, c'est une question de désir, pas de mode de vie.

### ATTENTION, PENTE GLISSANTE !

#### « La tendance bisexuelle »

Être bi-e n'est pas une tendance, ni un effet de mode, malgré ce que voudraient essayer de nous faire croire les hebdomadaires périodiquement. C'est une identité, comme l'homosexualité ou l'hétérosexualité. A ce titre, essayons de ne pas la réduire à un marronnier journalistique pour faire frissonner le bourgeois.

#### « Les bi-e-s sont des homos refoulé-e-s »

Quand le chanteur Mika a annoncé qu'il était gay, certains médias ont affirmé qu'il faisait son « vrai coming-out ». C'est oublier qu'il s'est longtemps défini comme bisexuel. Il arrive aussi qu'on reste bisexuel-le toute sa vie mais l'orientation sexuelle n'est pas toujours immuable. La bisexualité n'est pas forcément une première étape vers l'homosexualité. Si quelqu'un déclare qu'il-elle est bisexuel-le, décrivons-le-la ainsi. Pourquoi décider pour lui-elle ou le soupçonner de manquer de franchise ?

#### « Un signe d'instabilité »

La bisexualité n'est pas synonyme d'instabilité. Pas la peine de faire des rapprochements absurdes

comme on a pu le lire dans un article décrivant le procès d'un étudiant des Hauts-de-Seine, jugé pour détention d'images pédophiles. La plaidoirie de son avocat était retranscrite dans un quotidien national sans aucune analyse : « Sa mère, qu'il voit rarement, est bisexuelle. Ça ne justifie pas sa conduite, mais chez un garçon plus fragile qu'un autre, toutes ces choses peuvent avoir des répercussions. »

#### « Les bi-e-s sont tou-te-s libertin-e-s »

Libéré des normes sociales, le ou la bi.e évoluerait forcément dans les clubs échangistes, ne supporterait pas la monogamie, etc. Nous attendons encore les études qui nous prouveraient que les relations extra-conjugales sont plus fréquentes chez les couples de bi-e-s que chez les hétéros. En attendant, évitons de les interroger uniquement dans le cadre d'émissions consacrées au libertinage. ■





## Respecter les personnes trans

Respecter  
les personnes trans



### OÙ EST LE PROBLÈME ?

Si les sujets concernant les gays et lesbiennes sont parfois truffés de clichés ou d'approximations, que dire de ceux concernant la transidentité ! Elle est souvent confondue avec l'homosexualité et son traitement journalistique se limite généralement aux personnes travesties interviewées à la Marche des fiertés LGBT ou au sensationnaliste « Quand Gaston devient Marguerite » avec les inévitables photos avant/après à l'appui.

Or cette façon de traiter le sujet a tendance à invisibiliser les vraies difficultés des trans : précarité, fort taux de prévalence au VIH, psychiatrisation, parcours du combattant pour entamer une transition dans les hôpitaux publics, difficulté à obtenir des papiers en adéquation avec son genre vécu. Sans

compter que les personnes trans sont aussi les victimes régulières de graves, agressions sans qu'aucun média ne s'émeuve vraiment de la fréquence et de la barbarie de ces violences.

### ATTENTION, PENTE GLISSANTE !

#### « C'est un homme ou une femme ? »

D'abord, respectons le genre vécu de la personne interviewée c'est-à-dire la façon dont elle se définit. Ce qui signifie, entre autres, de la nommer ou de s'adresser à elle avec le pronom adéquat. « Il/un » dans le cas d'une transition « femme vers homme » (les anglo-saxons disent FtM pour *Female to Male*) ; « Elle/une » dans le cas d'une transition « homme

### S'y retrouver dans un vocabulaire complexe.

#### – Identité sexuelle ou identité de genre ?

La loi contre le harcèlement sexuel d'août 2013 a intégré l'« identité sexuelle » comme motif de discrimination. Ce texte est censé protéger les transgenres et les transsexuel-le-s. Mais plusieurs associations, ainsi qu'un avis de la CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme), mettent en garde contre l'utilisation du terme « identité sexuelle » qui entretient l'idée que se sentir homme ou femme est liée à

une prédisposition biologique, imposée par les attributs sexuels de naissance. On préférera donc identité de genre. Bien sûr si l'on cite la loi, « identité sexuelle » reste correcte.

#### – Transsexualisme ou transidentité ?

Le terme transsexualisme est celui utilisé à l'origine par le corps médical. Il sous-entend que les personnes trans sont atteintes d'un trouble psychiatrique appelé « dysphorie de genre », donc d'une pathologie. Préférons donc transidentité car il s'agit

bien d'une question d'identité et non d'un trouble sexuel.

#### – Transsexuel-le-s, transgenres ou trans ?

Le terme transsexuel-le est parfois utilisé pour désigner plus spécifiquement les personnes trans opérée-e-s. Les personnes non-opérée-e-s peuvent être appelées transgenres. Pour éviter d'instaurer une hiérarchie, on préférera le terme personnes trans, qui permet d'inclure la multiplicité des parcours et des identités.

vers femme » (ou MtoF pour *Male to Female*). Évidemment, on évite de l'interroger d'emblée sur une éventuelle « opération » et on ne dévoile pas non plus la transition d'une personne ou son prénom de naissance si elle ne le souhaite pas. Par exemple, quand à l'été 2013, une artiste et travailleuse du sexe, Mylène, a été assassinée à Limoges à coups de marteau, des quotidiens locaux ont parlé d'elle au masculin.

### « Il-Elle a changé de sexe »

Les personnes trans ne « changent pas de sexe » : elles mettent leur corps en adéquation avec ce qu'elles sont. D'ailleurs, toutes ne souhaitent pas subir d'opérations de réassignation sexuelle. Certaines choisissent juste de prendre des hormones pour se viriliser ou se féminiser. D'autres n'en prennent pas. Utilisons donc transition de genre ou changement de genre.

### « C'est un travesti »

Attention, « travesti » n'est pas synonyme de « trans ». Se travestir, c'est adopter temporairement les codes vestimentaires et sociaux d'un autre genre. Pas tout à fait la même chose que d'avoir le sentiment profond que son genre ne correspond pas à son sexe biologique.

### « Elle-il est trans donc elle-il est homo ! »

Et non... comme expliqué plus haut, l'identité de genre (le sentiment profond d'être un homme ou une femme) et l'orientation sexuelle sont deux choses différentes. Les personnes trans peuvent être hétéro, bi-e, homo ou asexuel-le.

### « C'est une-un trans réussi-e »

Une transition n'est pas une opération de chirurgie esthétique. Ce qui compte ce n'est pas l'apparence plus ou moins féminine/masculine d'une personne mais bien le genre auquel elle a le sentiment d'appartenir. Une MtoF (« homme vers femme ») n'est pas obligée d'adopter une apparence très féminine (jupe, maquillage, etc.) pour être considérée comme une femme. D'ailleurs, une « vraie femme » ou un « vrai homme » ça n'existe pas (et, entre nous, ces expressions sont vraiment sexistes).

### « Toutes les personnes trans se prostituent »

La prostitution, par choix ou nécessité, est plus fréquente chez les personnes touchées par la

## L'affaire Chelsea Manning et le bon comportement des médias américains

Quand Chelsea Manning, soldat américaine à l'origine des révélations *Wikileaks*, demande en août 2013 qu'on cesse de l'appeler Bradley, certains médias contournent la question en désignant Chelsea uniquement par son nom de famille « Manning », sans utiliser le pronom « il » ou « elle ».

Mais la plupart des grands médias américains finissent par respecter son souhait. L'agence *Associated Press* adopte ainsi la ligne édictée dans son *Stylebook*, qui recommande d'utiliser « le pronom préféré par les individus qui ont acquis les caractéristiques physiques du sexe opposé ou se présentent d'une façon qui ne correspond pas à leur

sexe de naissance ». La radio de référence *NPR* aussi. Le manuel de style du *New York Times* contient également un article « transgenre », que le quotidien applique scrupuleusement : « à moins qu'un ancien nom soit pertinent ou ait valeur d'information, utilisez le nom et les pronoms (il, elle) préférés par la personne transgenre ». Les médias qui respectent le féminin signalent généralement la transition de Chelsea, par exemple : « Elle était auparavant connue sous le nom de Bradley Manning mais a depuis changé son nom et déclaré son désir de vivre en tant que femme » (*NBC News*), une formule destinée à orienter les lecteurs, habitués à suivre l'affaire « Bradley Manning ».

précarité. Chez les personnes trans, cette précarité est due, en grande partie, à la difficulté qu'ils-elles rencontrent pour changer d'état civil. Cela leur ferme la porte de nombreux milieux professionnels. Néanmoins, attention aux amalgames, la prostitution n'est pas une activité inhérente à leur transidentité.

### « Les trans, ces héros-héroïnes de la subversion du genre »

Depuis quelques années, il arrive que dans certaines émissions, chercheur-se-s en sciences

sociales et autres spécialistes s'extasient devant la détermination des personnes trans à braver les normes de genre. Les personnes trans ne cherchent pas forcément toutes à « troubler le genre » et à démontrer à quel point tout cela est subversif au sens théorique du terme, elles cherchent à vivre leur vie le mieux possible, comme tout le monde.

ne doivent pas se laisser aller au sensationnalisme et véhiculer sans réfléchir, comme nous l'avons vu lors des manifestations contre l'ouverture du mariage aux couples de même sexe, des slogans transphobes assimilant les personnes trans à des monstres qui sèmeraient la confusion chez les enfants. ■

### « Ma maman s'appelle Robert »

Les personnes trans ont des enfants et sont capables de s'en occuper, c'est un fait. Les médias



## POUR ALLER PLUS LOIN

Certaines personnes ne se définissent ni comme homme, ni comme femme ou alors comme homme et femme à la fois. On peut alors parler de MtoX ou MTU (pour *Male to X* ou *Male to Unknown*), d'autres personnes se définissent aussi comme queer (en référence à un courant des *gender studies* qui remet en question la dichotomie femme/homme et revendique une multiplicité d'identités de genre et de sexes possibles).



## VIH/sida, comment en parler ?

VIH/sida,  
comment en parler ?



### OÙ EST LE PROBLÈME ?

Si aujourd'hui, l'infection à VIH n'est heureusement plus considérée comme une « maladie de pédé », la communauté homo a payé et continue de payer un lourd tribut à l'épidémie. En France, plus de 2600 gays ont découvert leur séropositivité en 2012. A Paris, selon l'étude Prévagay, 18 % des personnes homos fréquentant les lieux de convivialité vivent avec le VIH (soit près de 1 sur 5).

### LE VOCABULAIRE DE BASE

VIH ou sida ? On parle de personnes séropositives ou mieux, de personnes vivant avec le VIH. Être séropositif-ve n'est pas « avoir le sida », les deux mots ne sont pas interchangeables. Le VIH est le virus de l'immunodéficience humaine. Le sida, le syndrome de l'immunodéficience acquise – sans majuscules –, est le dernier stade de l'infection par le VIH. Il se définit par l'apparition d'au moins une maladie opportuniste. Les expressions « virus du sida » ou « virus du VIH » sont incorrectes.

Un « couple sérodifférent » (préféré à sérodiscordant) est constitué d'une personne séronégative et d'une personne séropositive.

La sérophobie est une manifestation de peur et d'aversion de certain-ne-s individu-e-s à l'égard des personnes vivant avec le VIH. Comme l'homophobie, elle se manifeste par des actes d'exclusion ou de discrimination, explicites ou implicites.

### ATTENTION, PENTE GLISSANTE !

#### « C'est un-e sidéen-ne »

Si la maladie est déclarée et en contexte médical, on parle alors de malades du sida, et pas de sidéen-ne-s. « Sidaïque » est un terme forgé par l'extrême droite française pour stigmatiser les personnes vivant avec le VIH. A proscrire.

#### « La maladie des gays »

Les homosexuels masculins et les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes représentent une population exposée, et non un « groupe à risque », une formulation qui alimente la stigmatisation de certaines populations. Aucun groupe n'est à risque par essence.

#### « Une punition »

Le VIH n'est ni une punition, ni une arme. Les personnes séropositives ne sont pas des dangers publics. Ce n'est pas, comme on a pu l'entendre dans un documentaire sur Freddy Mercury, « le résultat d'une vie d'excès ». C'est une maladie. La culpabilisation, les jugements de valeur sont à proscrire ; ils ne font que renforcer la difficulté de vivre avec le virus et restent sans effet sur la prévention.

#### La « fin du sida »

Les effets d'annonces, les gros titres proclamant « la fin du sida », sont mensongers et contre-productifs. Plus de 34 millions de personnes vivent avec la maladie et valent mieux qu'un titre rapide qui leur donnera un espoir illusoire, sans parler des conséquences sur la prévention chez les lecteur-trice-s les moins informé-e-s.

Maladie devenue presque « chronique » dans l'hémisphère Nord, elle reste l'une des principales causes de mortalité dans les pays en voie de développement. ■



## POUR ALLER PLUS LOIN

Une stigmatisation profonde reste attachée à la séropositivité, entravant la lutte contre l'épidémie. Le rôle des journalistes est de s'assurer qu'ils-elles ne participent pas à la propagation de ces idées reçues. Ainsi, quand une personne séropositive souhaite garder l'anonymat, respectons sa demande : certain-e-s séropositif-ve-s ont perdu leur emploi parce que leur statut sérologique avait été révélé.

Oui, le sujet reste grave. Mais nous ne sommes plus à la fin des années 80. Il y a d'autres traitements possibles que le misérabilisme ou la victimisation, que ce soit dans les angles, la titrairie, le choix des mots (vocabulaire de la peur, du danger, etc.)

(Source : Sidaction.org)

# « L'homosexualité n'est pas forcément qu'un élément de la vie privée » Lea Forestier, avocate spécialiste du droit de la presse

*Dans quels cas l'homophobie peut-elle être  
condamnée par les tribunaux ?*

La loi sur la liberté de presse de 1881 a été enrichie en 2004 de sanctions pénales contre les personnes provoquant à la haine, à la violence, à la discrimination à l'égard d'une personne, ou d'un groupe de personnes, en raison de leur sexe ou de leur orientation sexuelle. Les sanctions peuvent aller jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. L'hebdomadaire Minute a été condamné en mai 2014 à 4000 € d'amende et 3000 € de dommages et intérêts pour une couverture jugée homophobe par le tribunal correctionnel de Paris. En cause : son caractère « réducteur, clairement méprisant et outrageant ».

Pour autant, il demeure très délicat de tracer une ligne claire entre les propos susceptibles d'être condamnés pour homophobie et ceux ne dépassant pas les limites de la liberté d'opinion et d'expression. Ainsi, Christian Vanneste a été condamné en première instance puis en appel pour injures homophobes en raison de propos dans lesquels il jugeait l'homosexualité « inférieure moralement » et « dangereuse pour l'humanité », avant que la Cour de cassation ne considère ces propos comme licites, quand bien même ils auraient pu « heurter la sensibilité de certaines personnes homosexuelles », les infractions prévues par la loi de 2004 devant, selon elle, être entendues de façon restrictive afin de ne pas porter une atteinte trop importante à la liberté d'opinion.

*En tant que journaliste, puis-je écrire dans un article ou dire dans un sujet que telle personnalité (ou ses propos) sont « homophobe(s) » ?*

Ce genre d'affirmation peut tomber sous le coup de la diffamation. Mais tout dépend du contexte. En

février 2014, le sénateur PS Jean-Pierre Michel, poursuivi pour diffamation par « La Manif pour tous » après avoir affirmé que ce mouvement faisait preuve de « déni d'homophobie » n'a pas été condamné par la cour d'appel de Paris, car le tribunal a estimé qu'il s'agissait plutôt d'une injure.

La 17<sup>e</sup> chambre du tribunal de Paris, chargée des affaires de presse, a ainsi jugé le 10 février 2012 que le sénateur écologiste Jean-Vincent Placé avait le droit d'évoquer les « propos homophobes » de l'ancien député UMP Christian Vanneste, car celui-ci est connu pour plusieurs déclarations dénigrant l'homosexualité. « Jean-Vincent Placé disposait ainsi d'une base factuelle suffisante pour s'exprimer comme il l'a fait », a jugé le tribunal. Il a en revanche été condamné pour avoir affirmé dans la même phrase que Christian Vanneste tenait des « propos racistes », faute de base factuelle.

Qualifier dans un article ou un sujet une personne (ou ses propos) d'« homophobe » est donc possible, mais à condition, soit de disposer d'une base factuelle suffisante permettant d'étayer son propos, soit de satisfaire aux quatre critères de la bonne foi : l'absence d'animosité personnelle, la légitimité du but poursuivi, la qualité de l'enquête, la mesure et la prudence des propos tenus. A vous, journalistes, de mesurer les risques avec votre directeur de la publication. Dans tous les cas, il est toujours possible d'écrire, par exemple, qu'un propos « peut être ressenti comme homophobe ». Le risque d'être poursuivi dans ce cas-là est faible.

Si aucun journaliste n'a semble-t-il été, à ce jour, condamné pour diffamation pour avoir estimé que telle personnalité, ou ses propos, étaient homophobes, le rédacteur en chef de la Voix du Midi fait actuellement l'objet de poursuites pour

complicité de diffamation contre le FN pour avoir rapporté les propos de deux ex-militants dénonçant notamment l'homophobie au sein du parti.

*Un-e journaliste risque-t-il quelque chose à révéler qu'une personne est lesbienne, gay, bi-e ou trans ?*

D'abord, il faut distinguer deux notions souvent confondues : le « coming-out » et l'« outing ».

Le « coming-out » est le fait de révéler volontairement son homosexualité ou sa transition de genre. Le journaliste peut l'encourager, en posant la question à la personne qu'il interviewe. Libre à celle-ci de le dire, ou pas.

L'« outing » est le fait de révéler publiquement l'homosexualité ou la transition d'une personne contre sa volonté. Il peut constituer une atteinte à la vie privée, très protégée en droit français. En cas de poursuites pour atteinte à la vie privée (le délai de prescription est de trois mois), le juge cherchera à répondre à deux questions : l'atteinte à la vie privée est-elle constituée ? Et si oui, cette atteinte est-elle justifiée par un débat d'intérêt général et le droit à l'information du public ? Plus une personne est présente, visible ou influente dans la vie publique, plus la sphère de sa vie privée se réduit. Jean-Luc Romero a obtenu en 2004 la condamnation d'un magazine qui l'avait « outé », pour atteinte à la vie privée. Depuis, peu de journalistes s'y risquent. Pourtant, en 2005, la justice a débouté Marc-Olivier Fogiel et Stéphane Bern de leurs plaintes contre *l'Expansion* car les juges ont considéré que les deux personnalités avaient déjà donné des indications sur leur orientation sexuelle dans la presse et que la divulgation publique ne constituait pas dans ces conditions une atteinte à la vie privée. En décembre 2013, la cour d'appel de Paris a jugé légitime l'évocation dans un livre de l'homosexualité du secrétaire général du Front national Steeve Briois, un proche de Marine Le Pen, au motif qu'il s'agit d'une « personnalité politique de premier plan » et que cette information « est de nature à apporter une contribution à un débat d'intérêt général ». L'homosexualité de Steeve Briois avait en effet été évoquée qu'en ce qu'elle a pu avoir un impact dans l'infléchissement de la ligne idéologique du FN sur la question homosexuelle. En revanche, les juges ont estimé que révéler l'identité de son compagnon n'était pas d'intérêt public en raison du caractère moins public de son implication dans la vie politique, ce qui est à mon sens très contestable.

*Journaliste, je relaie un « outing ». Quels sont les risques encourus ?*

Le fait pour un-e journaliste de relayer un « outing » révélé par la presse ou tout autre média l'expose théoriquement à des poursuites pour violation de la vie privée au même titre que l'auteur de l'« outing » en question. Pour autant en pratique, l'information devient, suite à sa première divulgation, un sujet d'actualité susceptible de faire l'objet de commentaires dans les médias. Ainsi, le droit ne sanctionne que la révélation au public d'un élément de la vie privée, non sa stricte reprise après divulgation.

L'on pourrait se questionner toutefois sur les raisons qui font qu'encore aujourd'hui l'homosexualité, qui n'indique pourtant rien d'autre que l'orientation sexuelle, demeure un élément de la vie privée alors que l'hétérosexualité n'a jamais fait débat judiciairement. Finalement ce n'est que parce que notre société est encore homophobe que l'évocation de l'homosexualité peut porter préjudice. ■



## Contacts utiles

Contacts utiles



### JOURNALISME

*Prenons la Une - Collectif de femmes journalistes*

[Prenons-la-une.tumblr.com](https://prenons-la-une.tumblr.com) | [prenonslaune@gmail.com](mailto:prenonslaune@gmail.com)

*NLGJA - National Lesbian and Gay Journalists*

*Association (États-Unis)*

[Nlgia.org](https://nlgia.org) | (+1) 202 588 9888 | [Info@nlgia.org](mailto:Info@nlgia.org)

*BLSJ - Bund Lesbischer und Schwuler JournalistInnen (Allemagne)*

[Blsj.de](https://blsj.de) | Gerhard Konstanze : [presse@blsj.de](mailto:presse@blsj.de)

*Lesbian and gay pride de Lyon*

[Fierte.net](https://fierte.net) | 04 78 39 97 72

*Lesbian and gay pride de Marseille*

[Lgbt-paca.org/annuaire/lgp-marseille](https://lgbt-paca.org/annuaire/lgp-marseille) | 09 51 39 81 11 | [contact@lgbt-paca.org](mailto:contact@lgbt-paca.org)

*ARDHIS - Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour*

[Ardhis.org](https://ardhis.org) | [contact@ardhis.org](mailto:contact@ardhis.org)

*Bi'cause*

[becausewebou.net](https://becausewebou.net) | [association\\_bicause@yahoo.fr](mailto:association_bicause@yahoo.fr)

### MOBILISATION

*ADHEOS - Centre LGBT Poitou-Charente*

[Adheos.org](https://adheos.org) | 05 46 92 98 55

*Centre LGBT de Nantes*

[Clgbt-nantes.fr](https://clgbt-nantes.fr) | 02 40 37 96 37

*Centre LGBT Paris - Île-de-France*

[Centrelgbtparis.org](https://centrelgbtparis.org) | 01 43 57 75 95 | [copresidence@centrelgbtparis.org](mailto:copresidence@centrelgbtparis.org)

*J'en suis j'en reste Centre LGBTQIF de Lille*

[Jensuisjyreste.org](https://jensuisjyreste.org) | 03 20 52 28 68 | [centrelgbt@jensuisjyreste.org](mailto:centrelgbt@jensuisjyreste.org)

*La station centre LGBTI Strasbourg - Alsace*

[Lastation-lgbti.eu](https://lastation-lgbti.eu) | Lydia : 09 50 51 13 29 | [contact@lastation-lgbti.eu](mailto:contact@lastation-lgbti.eu)

*Inter LGBT*

[Inter-lgbt.org](https://inter-lgbt.org) | Aurore Foursy : 07 71 08 68 45 | [presse@inter-lgbt.org](mailto:presse@inter-lgbt.org)

*DurEs à Queer (Nantes)*

[Dures-a-queer.tumblr.com](https://dures-a-queer.tumblr.com) | [dure.a.queer@gmail.com](mailto:dure.a.queer@gmail.com)

*Le Refuge - Soutien aux jeunes homosexuels en rupture familiale*

[Le-refuge.org](https://le-refuge.org) | Karine Baudoin : 06 30 08 42 14 | [contact@karinebaudoin.com](mailto:contact@karinebaudoin.com)

*SOS Homophobie*

[Sos-homophobie.org](https://sos-homophobie.org) | 06 28 32 02 50 | [sos@sos-homophobie.org](mailto:sos@sos-homophobie.org)

### TRANSIDENTITÉS

*Acceptess Transgenres*

[Facebook.com/acceptess.transgenres](https://facebook.com/acceptess.transgenres) | Giovanna Rincon : 01 42 29 23 67 | [acceptess-t@hotmail.fr](mailto:acceptess-t@hotmail.fr)

*Chrysalide - Association militante de support et de diffusion d'informations sur les transidentités (Lyon)*

[Chrysalidelyon.free.fr](https://chrysalidelyon.free.fr) | [chrysalidelyon@yahoo.fr](mailto:chrysalidelyon@yahoo.fr)

### *Collectif existrans*

Existrans.org | existrans@gmail.com

## LESBIENNES

*Collectif Oui Oui Oui - pour l'ouverture à toutes et tous du mariage, de l'adoption et de la PMA*

Ouiouioui.org | Alix : 06 78 10 74 52 |  
collectifooo@gmail.com

*Coordination lesbienne en France*

Coordinationlesbienne.org | celmrs@gmail.com

*FièrEs*

Fieres.wordpress.com

*Gouines comme un camion*

Gouinecommeuncamion.tumblr.com |  
jesuis@gouinecommeuncamion.com

## VIE PROFESSIONNELLE

*Homoboulot*

Homoboulot.blogspot.fr | contact@homoboulot.org

*L'autre cercle*

Autrecercle.org | ctripon.asso@gmail.com

*SNEG - Syndicat national des entreprises gais*

Snegandco.fr | 01 44 59 81 01 |  
contact@snegandco.fr

## JEUNESSE

*CAELIF - Collectif des Associations Étudiantes LGBT d'Île-de-France*

Caelifweebly.com | contact@caelif.fr

*Le MAG jeunes lesbiennes, gais, bis et trans*

Mag-paris.fr | 01 43 73 31 63

## FAMILLE

*AFDH - Association Française des familles homoparentales*

Adfh.net | presse@adf.net

*APGL - Association des parents gays et lesbiens*

Apgl.fr | presse@apgl.fr

*Association Contact*

Asso-contact.org | idf@asso-contact.org

*Les enfants d'arc en ciel*

Enfants-arcenciel.net/forum/

## SANTÉ / VIH

*AIDES*

Aides.org | Antoine Henry : 01 41 83 46 63  
06 10 41 23 86 | contact : presse@aides.org

*Association de médecine gay-friendly*

Asso.medecinegayfriendly.fr | Nicolas Foureux :  
01 44 61 99 17 | contact@medecinegayfriendly.fr

*Le 190 centre de santé sexuelle*

Le190.fr | 01 55 25 32 72

*Sida Info Service*

Sida-info-service.org | 01 44 93 16 52 |  
amiguet@sis-association.org

## RELIGION

*Beit Haverim - Groupe juif gay et lesbien de France*

Beit-haverim.com |

porteparole@beit-haverim.com

*David et Jonathan - Mouvement homosexuel chrétien*

Davidetjonathan.com |

communication@davidetjonathan.com

*H2MF - Homosexuels musulmans 2 France*

Homosexuels-musulmans.org |

homomusulmans@gmail.com

## SPORT

*FSGL - Fédération sportive gaie et lesbienne*

Fsgl.org | 06 22 27 80 09 | presidente@fsgl.org

*Les dégommeuses (football)*

Lesdegommeuses.org |

lesdegommeuses@gmail.com

AJL  
ASSOCIATION  
DES JOURNALISTES  
LESBIENNES GAYS BI-E-S  
ET TRANS

**CONTACTS**

| Site : [ajlgbt.info](http://ajlgbt.info) |

Courriel : [contact@ajlgbt.info](mailto:contact@ajlgbt.info) |

| Facebook : [facebook.com/ajlgbt](https://facebook.com/ajlgbt) |

| Twitter : [@ajlgbt](https://twitter.com/ajlgbt) |